

# COMMUNE DE CERVON

## Conseil Municipal du 5 avril 2018

L'an 2018, le 5 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cervon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Fabien SANSOIT Maire,

**Présents :** M. SANSOIT Fabien, Maire, Mmes : BOULIN Stéphanie, CORDILLOT Marie- Agnès, Laure COQUARD, GUDIN Michelle, MM. BERTIN Pascal, LOISY Fabien, MARTIN Jacques, MATHIEU Alain, PETRE Yves, SAINT JOST Alexandre,

M. Charles HALM, absent, ayant donné délégation à Mme Michelle GUDI N

**Absent :** M. Emmanuel RENAULT

### Approbation du procès- verbal

M. Fabien SANSOIT donne lecture du procès-verbal du dernier Conseil Municipal.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal**

- **Présentation et vote du compte administratif**

Mme Stéphanie BOULIN présente le Compte Administratif 2017 chapitre par chapitre.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	441 271,86€	738 220,49€
Investissement	255 640,38€	139 081,85€

Calcul du résultat pour l'année 2017 :

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - CERVON						
	FONCTIONNEMENT 2017		INVESTISSEMENT 2017		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés		175 742,13 €	128 180,85 €			47 561,28 €
Opérations de l'exercice	441 271,86 €	562 478,36 €	127 459,53 €	139 081,85 €	568 731,39 €	701 560,21 €
TOTAUX	441 271,86 €	738 220,49 €	255 640,38 €	139 081,85 €	568 731,39 €	749 121,49 €
Résultat de clôture		296 948,63 €	116 558,53 €			180 390,10 €
	Besoin de financement		116 558,53 €			
	Excédent de financement		- €			
	Restes à réaliser		58 470,00 €		84 799,00 €	
	Besoin de financement des R.A.R.					
	Excédent de financement des		26 329,00 €			
	Besoin total de financement		90 229,53 €			
	Excédent total de financement					
	Affectation au Compte 1068		90 229,53 €		(Investissement) Excédent de fonctionnement	
	Affectation au Compte 002		206 719,10 €		(Fonctionnement) Excédent de fonctionnement	

M. le Maire sort de la salle afin que le Conseil Municipal vote le compte administratif 2017.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité vote le compte administratif 2017.**

- **Budget primitif 2018**

M. le Maire fait un point sur l'évolution des dotations de l'Etat de 2011 à 2018.

En 2017 la Commune a perçu 150 436,00€. Cette année cette dotation s'élèvera à 158 149,00€. Cette augmentation permettra d'envisager de nouveaux investissements.

Les propositions de subventions aux associations de la commune et aux associations et organismes extérieurs sont examinées et attribuées.

**Le Conseil Municipal au vue de l'augmentation des dotations cette année, après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter le taux des contributions directes.**

Le Maire présente le budget primitif 2018 en fonctionnement et en investissement :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	773 183,10€	773 183,10€
Investissement	402 261,81€	402 261,81€

Le Budget est équilibré. L'ensemble des travaux prévus pourront être effectués.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2018.**

Le Budget peut être consulté dans son intégralité à la Mairie par les habitants qui le souhaitent.

- **TRAVAUX**

- Travaux route de Maré Les bois : 14 458€ TTC
- Panneaux affichages : 1656€ TTC
- Tranchée pour installer l'alarme à Marcilly : 500€ TTC
- Aire de stockage :

- devis Eiffage : 21752,16€
- Conseil Départemental : 17 317,00€ + 282,54€
- JEANNIN : 17 034,90€
- TACHE : 17 658,00€

**Après en après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour :**

- confier les travaux de voirie de la route de Maré les Bois à NTM pour la somme de 14458,00€
- acheter les panneaux d'affichage à l'ESAT de Montsauche pour la somme 1656.00€
- confier les travaux de l'aire de stockage à l'Entreprise TACHE pour la somme de 17658,00€
- confier les travaux de tranchée pour le SAIP de Marcilly à l'entreprise TACHE pour 500€

- **BROYEUR**

- la S.A.R.L LETELLIER nous a transmis un devis de 2 466,60€ pour installer un broyeur sur le microtracteur de la commune

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour l'achat d'un broyeur à la S.A.R.L LETELLIER**

- **AUTO LAVEUSE**

- M. le Maire propose de faire l'acquisition d'une auto-laveuse afin de nettoyer la salle des fêtes et le club. Plusieurs devis ont été demandés, le Conseil Municipal décide de demander une démonstration afin de choisir entre une auto laveuse filaire ou sur batterie.

- **VIDEO PROJECTEUR**

- Afin d'installer un vidéo projecteur dans la salle des fêtes deux devis ont été demandés :

- VALENTIN AUDIOVISUEL : 1896,00€ TTC.

- EPSON : 1 900€

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord pour acheter le vidéo projecteur à VALENTIN AUDIOVISUEL.**

- **BORNE WIFI :**

- Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à faire l'acquisition d'une borne WIFI.

- **ENFOUISSEMENT DES RESEAUX**

- Le Fonds Départemental pour l'amélioration de l'insertion esthétique des réseaux électriques et de télécommunications demande la réinscription de la commune au SIEEEN pour l'année 2019 avant le 30 avril 2018.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.**

- **COMMISSION DE COMMUNICATION – COMMISSION SOLIDARITE**

- **La Commission de Communication propose :**

- de reconduire l'édition du Bulletin municipal avant le 27 juin 2018

- d'ouvrir un compte Facebook et un compte Instagram pour la commune

**Le Conseil municipal, à l'unanimité donne son accord pour l'ouverture de ces deux comptes**

- **La Commission Solidarité :**

- a choisi le thème pour le concours photo : J'aime Cervon ou la lettre « C » initiale de Cervon sera ou mise en scène. Ces photos pourront être publiées sur le compte Instagram ou transmises à la Mairie. Deux prix seront attribués : le prix du Jury et le prix du public.

- Une marche sera organisée le 15 septembre 2018 afin de découvrir la commune

- Cérémonie du 11 novembre : repas gratuit pour les anciens combattants, exposition du travail de recherche de M. LANCE concernant les 300 soldats mobilisés de la Commune de Cervon

- 14 juillet : accueil des nouveaux habitants à la Mairie, retraite aux flambeaux

- **NETTOYAGE DE LA SALLE DES FETES**

- Une convention proposée pour le nettoyage de la salle des fêtes ou du club aux personnes qui en font la demande pour un montant de 75€.

- **TRAVAUX DANS LES BOIS**

- Un devis de 3 632€ HT nous a été transmis par l'Office Nationale des Forêts afin de réaliser des travaux dans la forêt sectionnelle de Valentinge (parcelle 4) et de Doussas (parcelles 7, 9)

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour effectuer ces travaux.**

- **QUESTIONS DIVERSES :**

- M. le Maire fait le point sur le problème de la Fermeture des Urgences de Clamecy et propose de prendre une délibération émettant un avis défavorable au projet de planification des activités de Soins du Schéma Régional de Santé Bourgogne Franche Comté (S.R.S) 2018-2022.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré donne son accord.**

- **Rapport S.I.A.P**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le rapport sur la qualité de l'eau du S.I.A.P qui est consultable en Mairie.**

- M. Alain GAUTHE demande des informations sur le P.L.U. M. le Maire déclare que rien n'a changé depuis la réunion publique. M. GAUTHE a également constaté que certains chemins de randonnée ne sont pas nettoyés. M. le Maire se renseignera afin de faire le nécessaire.

- **Dates à venir :**

- 25 avril 2018 à 14 H : nettoyage de la Salle des Fêtes par les Conseillers
- 16 mai 2018 à 20H : Conseil Municipal

La séance est levée à 23H05